



MRC DU HAUT-RICHELIEU
Séance ordinaire

Mercredi, le 13 septembre 2023
19 h 30
Ordre du jour

- 19 h 30 Ouverture de la séance.
- Adoption de l'ordre du jour et déclaration d'intérêts.
- Adoption des procès-verbaux des séances du 12 juillet 2023 et 7 septembre 2023
- 1.0 URBANISME**
- 1.1 Schéma d'aménagement et de développement**
- 1.1.1 Avis techniques**
- A) Municipalité de Clarenceville : Règlement 428-20.
- B) Municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu : Règlements 536-23, 538-23 et 542-23.
- C) Municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois : Règlement 401-23.
- D) Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu : Règlement 2227 et résolutions PPCMOI-2023-0032 et PPCMOI-2023-0045.
- 2.0 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**
- 2.1 Projet Signature innovation : Autorisation à NexDev pour procéder à l'octroi de quatre contrats (1. Programme d'animation de la communauté scientifique et d'affaires en SCPD (45 000 \$); 2. Programme de formation et de mentorat en matière d'accès aux marchés publics spécifiques de la sécurité civile et publique - défense pour les entreprises (25 000 \$); 3. Accompagnement en innovation ouverte (40 000 \$); 4. Soutien au projet de recherche sur les barrières à la communication en situation d'urgence avec les municipalités de Noyan, Saint-Blaise-sur-Richelieu, Mont-Saint-Grégoire et le Centre RISC (30 000 \$).
- 2.2 Développement Innovations Haut-Richelieu : Autorisation aux signatures suite à l'approbation par le MAMH du cautionnement de 12 338 224\$.
- 2.3 FLI-FLS
- 2.3.1 Adoption d'une nouvelle Politique d'investissement commune proposée par NexDev.
- 2.3.2 Convention de partenariat avec Desjardins : Entérinement et autorisation aux signatures.
- 2.4 Accès Entreprise Québec (AEQ) - Modifications aux modalités à la convention d'aide financière : Entérinement et autorisation à la signature de l'Avenant 2.
- 2.5 Politique culturelle du Haut-Richelieu 2023-2027 : Adoption du Plan d'action révisé.
- 2.6 Entente de développement culturel 2023-2024 : Résolution confirmant l'intention de conclure une entente avec le MCC, confirmation d'engagement d'un montant de 100 000\$, désignation d'un mandataire signataire et affectation du surplus réservé pour la politique culturelle.
- 3.0 GESTION INTÉGRÉE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**
- 3.1 PCGMR révisé : Avis de motion et dépôt du projet de règlement 575 « Règlement édictant le Plan conjoint de gestion des matières résiduelles révisé 2023-2030 de la MRC du Haut-Richelieu et de la MRC des Jardins-de-Napierville ».
- 3.2 Compo-Haut-Richelieu inc. : Acquisition de 26 333 actions « D ».
- 3.3 Règlement 389 : Nomination de Mme Brigitte Garceau à titre de personne désignée pour la municipalité de Saint-Valentin.
- 3.4 Billet en faveur de Compo-Haut-Richelieu inc. avec intérêts en vue du financement temporaire de 6M\$ jusqu'au financement permanent à intervenir conformément au règlement d'emprunt 574 et autorisation aux signatures.

3.5 Mandat au ministre des Finances du Québec pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du Code municipal.

4.0 FONCTIONNEMENT

4.1 Finances

4.1.1 Liste des comptes.

4.1.2 Refonte du site Web : Octroi de contrat à la firme Blanko (max 25 000\$ taxes incl.).

4.1.3 Comité rural en santé et qualité de vie (CRSQV) - Colloque sur l'environnement : Demande d'aide financière (2 264\$).

4.2 Divers

4.2.1 Demandes d'appui :

A) MRC d'Argenteuil : Amendements proposés au projet de loi C-23 (Loi concernant les lieux, personnes et événements d'importance historique nationale ou d'intérêt national, les ressources archéologiques et le patrimoine culturel et naturel) et demande au gouvernement du Canada pour le remettre à l'agenda parlementaire.

B) MRC de La Nouvelle-Beauce : Projet de loi 19 sur l'encadrement du travail des enfants, nuisant à l'industrie touristique.

C) MRC Mékinac : Modification des modalités administratives relatives à l'embauche d'un directeur(trice) à la Direction de l'habitation sociale Est et Nord du Québec par l'Office municipal d'habitation.

D) FQM-FLS : Démarches pour dispenser de l'obligation d'un apport de 15% de l'entreprise bénéficiaire d'un prêt.

E) FQM : Renouvellement du programme de la Taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ).

4.2.2 Loi sur l'accès aux documents : Entérinement de documents en conformité avec la Loi 25.

5.0 COURS D'EAU

5.1 Règlement 449 : Nomination de Mme Sylvie Larose Asselin à titre de personne désignée pour la municipalité de Saint-Valentin.

6.0 VARIA

6.1 Dépôt des documents d'information et rapport des délégués.

7.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

8.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

N.B. Prochaine séance ordinaire des membres du conseil de la MRC du Haut-Richelieu le mercredi 11 octobre 2023.